

SYSTÈMES DE SÉCURITÉ ÉLECTRONIQUES ET **INCENDIE**



SYSTÈMES
DE SÉCURITÉ
INCENDIE



SÛRETÉ ET
SIGNALISATION

INSTALLATEUR, MAINTENEUR ET INTÉGRATEUR
DE SOLUTIONS DE SÉCURITÉ ÉLECTRONIQUES ET **INCENDIE**

LE MOT DU PRÉSIDENT

La société **AMI2S** (Assistance Maintenance et Installation de Systèmes de Sécurité) a été fondée en **1997**.

Depuis plus de 20 ans, les systèmes de sécurité incendie (SSI) font partie de notre ADN.

Entreprise à taille humaine, nous restons très attachés à créer et développer une relation de proximité avec nos clients.

Beaucoup d'entre eux ont sollicité auprès d'AMI2S d'autres activités avec le même niveau d'expertise que nous avons pu leur apporter dans le domaine de la **sécurité incendie**.

Nous avons répondu à leurs attentes en développant des activités complémentaires telles que la vidéo surveillance, le contrôle d'accès, la détection intrusion, l'éclairage de sécurité ainsi que l'interphonie.

Réactivité, responsabilité, professionnalisme et respect sont les valeurs que j'anime et que je transmets au sein de l'entreprise pour cultiver notre différence; elles ont façonné notre culture et bâti notre réputation.

C'est en véhiculant **ces valeurs fortes** que la société AMI2S est devenue un acteur reconnu du secteur auprès des professionnels mais aussi des clients que nous avons su fidéliser.

Choisir la société AMI2S, c'est globaliser vos prestations dans les domaines de l'installation et de la maintenance de systèmes de sécurité incendie et de sûreté, afin d'avoir un seul et unique interlocuteur.

Nous restons à l'écoute de nos clients et nous développons nos activités en adéquation avec leurs attentes.

Nous dédions toutes nos compétences et notre énergie à notre métier, la protection des biens et des personnes, qui exige des certifications et des qualifications.

Toute l'équipe AMI2S vous remercie pour l'intérêt que vous lui portez et mettra tout en œuvre pour répondre à vos besoins.

F. BAYOU
Président

QUI SOMMES-NOUS ?



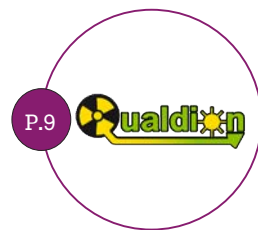
HISTORIQUE



INFRASTRUCTURE



CERTIFICATIONS



LABEL QUALDION



CHARTRE QHSE



POLITIQUE QUALITÉ



INSTALLATION



MAINTENANCE

SÉCURITÉ INCENDIE



SÉCURITÉ INCENDIE



INTERPHONE SÉCURITÉ



SONORISATION - SSS



GESTION DES ISSUES



SUPERVISION



DÉSENFUMAGE



COMPARTIMENTAGE



EXTINCTION

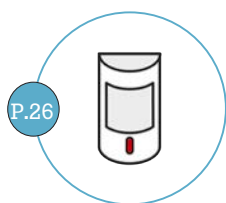
SÛRETÉ ET SIGNALISATION



VIDÉO



CONTRÔLE D'ACCÈS



INTRUSION



ÉCLAIRAGE DE SÉCURITÉ



APPEL MALADE

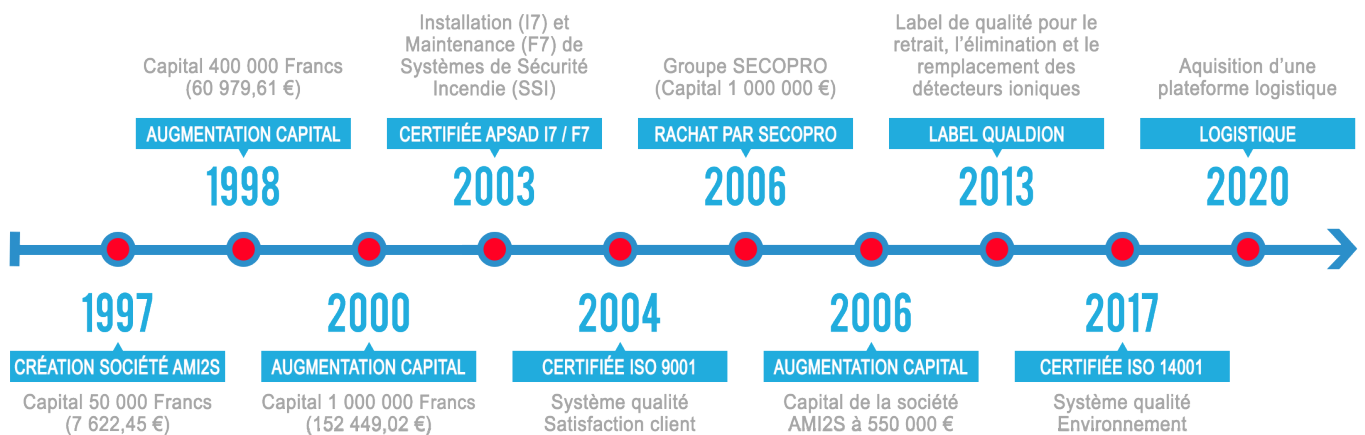


HISTORIQUE DE LA SOCIÉTÉ

A travers son histoire, se dessine le parcours d'une entreprise indépendante et **à taille humaine** qui a su rester fidèle à ses valeurs, tout en se réinventant sans cesse pour accompagner ses clients en suivant l'évolution de la réglementation.

En tant qu'**installateur et mainteneur multimarque SSI**, nous pouvons proposer à nos clients des matériels de sécurité incendie et de sûreté de différents constructeurs tels que Sefi, Fare, Honeywell (Esser), Chubb, Siemens, DEF, Nugelec, Neutronic, Castel...

Dans le domaine de la **sécurité incendie**, nous disposons de partenariats avec les plus grands constructeurs.



INFRASTRUCTURE



FORMATION

Nous disposons de salles de formation dans lesquelles sont regroupés la quasi totalité des systèmes de sécurité électronique et **incendie** existants.



LOCALISATION

Nous sommes basés en Île-de-France à **Poissy** dans le département des Yvelines (78).



PLATEFORME LOGISTIQUE

Nous disposons d'un stock important de cartes électroniques qui assure une grande réactivité lors des interventions correctives.

USINE DE FABRICATION

Les produits que nous commercialisons **sous notre propre marque** dans le domaine des **systèmes de sécurité incendie**, sont de fabrication française et sont manufacturés par notre partenaire à DADONVILLE (45), lequel répond aux dernières normes en vigueur et législations en matière d'environnement.



USINE DE DADONVILLE (45)



1 - Unité de Production : Accessoires de détection 2 - Plateforme de livraison 3 - Unité de Production : Équipements Centraux (ECS / CMSI)

RESPECT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIÉTAL

ADHÉRENT À ECOSYSTEM - Recyclage des déchets électriques et électroniques



Nous adhérons à Ecosystem et finançons la filière de collecte et de recyclage agréée pour les déchets électriques et électroniques professionnels (DEEE Pro). Cet engagement volontaire de la société AMI2S permet à ses clients de bénéficier de solutions simples et gratuites pour assurer le recyclage de leurs matériels.

ADHÉRENT AU PACTE MONDIAL



Nous soutenons et adhérons au Pacte mondial des Nations Unies et figurons parmi les entreprises qui s'engagent à aligner leurs opérations et leurs stratégies sur **10 principes** universellement acceptés touchant les droits de l'homme, les normes du travail, l'environnement et la lutte contre la corruption. Nous encourageons un climat d'ouverture, de courage, de générosité et de respect, afin que chaque collaborateur se sente libre d'exprimer ses questions, ses idées et ses préoccupations.

“ Dans le cadre de nos activités, notre principal objectif est de garantir la pleine satisfaction de nos clients en préservant l'environnement commun. ”

CHARTRE QUALITÉ, HYGIÈNE, SANTÉ ET ENVIRONNEMENT

Dans le respect de son code de conduite, AMI2S adopte **10 principes** en matière de qualité, d'hygiène, de santé, d'environnement, et d'engagement sociétal :



NOTRE SYSTÈME QUALITÉ EN 8 AXES



“Garantir la **pleine satisfaction** de nos clients”

“Préserver l'**environnement** commun”

“Préserver la **santé** et garantir la **sécurité** de tous”

CERTIFICATIONS APSAD

AMI2S est certifiée APSAD I7 - F7 en tant qu'installateur et mainteneur de systèmes de **sécurité incendie**.

Qu'est-ce que la marque APSAD ?

La marque APSAD est une marque collective distinguant les professionnels qui, par leurs compétences, leurs moyens et leur organisation, garantissent la qualité des prestations techniques dans les domaines de l'incendie.



CERTIFICATIONS ISO 9001 ET ISO 14001

AMI2S est certifiée ISO 9001 et ISO 14001. Notre système de management de la qualité vise à garantir un niveau optimal de satisfaction de nos clients tout en respectant leurs exigences et l'environnement



Boris (Responsable Qualité)

"La qualité est au cœur de nos préoccupations."

Notre priorité est la satisfaction de nos clients.

"J'anime le service qualité et je participe à sa mise en œuvre."



DÉTECTEURS IONIQUES

Retrait et élimination de vos Détecteurs de Fumée à Chambre Ionisante (DFCI).



L'avez vous fait ?

L'arrêté du 18 novembre 2011 de l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) imposait que les détenteurs de DFCI devaient recenser leur parc avant le **31 Décembre 2014**.

Nos engagements :

Vous accompagner pour le recensement et le **démantèlement**.

Assurer le suivi de vos anciens DFCI.

A l'issue du démantèlement, vous proposer une nouvelle installation.

ÉCHÉANCIER DE DÉMANTÈLEMENT DES DFCI

PLAN DE DÉPOSE DES DFCI

Échéancier de dépose des détecteurs de fumée à chambres ionisantes étendus jusqu'à 2021

18/11/2011

Interdiction de poser des DFCI dans les installations neuves et de fabriquer ou d'importer des DFCI

FIN 2013

Fin de l'autorisation de l'extension des installations avec des DFCI reconditionnés

31/12/2014

Fin du délai d'envoi de la fiche de recensement d'envoi des DFCI à l'IRSN*

FIN 2015

Interdiction d'utilisation des DFCI ne répondant pas à la norme NF

FIN 2017

Interdiction d'utiliser et de détenir tout DFCI sauf si la migration vers un autre moyen est planifiée

FIN 2021

Fin de la phase dérogatoire

LABEL QUALDION

Attestation de conformité

délivrée à

AMI2S

12 Ter Rue de Chambourcy
FRANCE - 78300 - POISSY
Siret N° 412 157 166 00031

Le LNE atteste que cet établissement respecte les exigences du référentiel de la marque QUALDION (révision 2) évaluées dans le rapport n° P196061/1, pour l'activité suivante relative aux **Détecteurs de Fumée à Chambre Ionisante** :

Dépose - Installation - Maintenance

L'établissement est de ce fait, autorisé à utiliser la marque QUALDION selon les règles d'usage fixées par l'Association QUALDION et sous réserve du respect des conditions de maintien définies dans le référentiel QUALDION.

*IRSN : Institut de Radio-protection et de Sûreté Nucléaire

INSTALLATION

Solution la mieux adaptée
techniquement et économiquement.

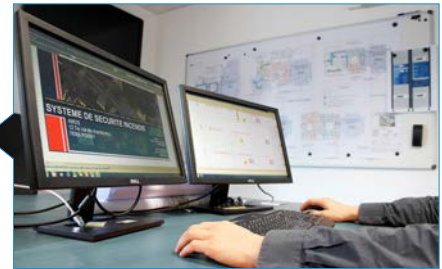


SERVICE COMMERCIAL

Une **équipe de commerciaux** à votre écoute pour analyser vos besoins tout en respectant la **réglementation** (NF S61-970, R7...)

BUREAU D'ÉTUDES

Une **équipe** de dessinateurs et d'ingénieurs expérimentés dans la **sécurité incendie** et la **sûreté**.



CHARGÉS D'AFFAIRES

Vos **interlocuteurs uniques** pendant toute la durée des travaux. Ils ont en charge la relation avec la **maîtrise d'œuvre**, le **coordinateur SSI** et les organismes agréés.

SERVICE TRAVAUX

Le service travaux prend en charge l'ensemble des **aspects administratifs, financiers et techniques** de votre installation.



MISE EN SERVICE

Ce sont nos collaborateurs qui réalisent la **mise en service, le paramétrage et les tests** de vos installations.

SATISFACTION CLIENT

Objectif : Réception de l'installation
sans réserve avec avis favorable.



Alliant depuis des années, **savoir faire et modernité**, la société **AMI2S** a su par son **attractivité**, attirer tous ses talents. De l'apprenti à l'ingénieur, nos collaborateurs se mobilisent pour réaliser dans les meilleures conditions vos **travaux d'installation**.

AMI2S fait partie des entreprises innovantes en matière de technologies, d'infrastructures et de ressources humaines, la différence étant faite par les femmes et les hommes qui sont à votre écoute et à votre disposition.

“ **AMI2S**, CE SONT NOS **COLLABORATEURS** QUI EN PARLENT LE MIEUX ”



Elodie (Assistante)

“ J'ai débuté chez AMI2S en **2002** en tant qu'apprentie en alternance, J'ai participé, avec la direction, à l'obtention des certifications APSAD et ISO. Mon objectif reste la satisfaction des clients. ”

Redouane (Responsable bureau d'études)

“ J'ai intégré le bureau d'études en **2010** en tant que dessinateur. L'expérience et les formations chez AMI2S m'ont permis d'évoluer dans mon poste. ”



Oussama (Chargé d'affaires)

“ J'ai débuté chez AMI2S en **2008** en tant qu'apprenti technicien. J'ai évolué depuis vers un poste de chargé d'affaires. C'est un métier passionnant et enrichissant. ”

David (Technicien de mise en service)

“ J'ai débuté chez AMI2S en **2011** en tant qu'apprenti en alternance. J'ai eu la chance de pouvoir paramétrer des équipements très complexes sur différents sites. ”



Pedro (Chargé d'affaires)

“ J'ai la chance au sein de la société AMI2S de suivre des opérations importantes où la technicité impose un suivi rigoureux. ”

“ **AMI2S favorise l'apprentissage, la formation et l'évolution de carrière de ses collaborateurs** ”



Depuis plus de 20 ans pour les SSI, nous avons su être à l'écoute de nos clients multi-sites. Nous nous sommes adaptés à leurs besoins en proposant des **contrats de maintenance** pour les matériels des constructeurs les plus répandus en France (ESSER, ASD, NUGELEC, CHUBB, DEF, SIEMENS, CERBERUS, ATSE, AVISS, NEUTRONIC...).

LA MAINTENANCE MULTIMARQUE, UN MÉTIER DE SPÉCIALISTE

AMI2S



ESSER / UD



CHUBB - ATSE



SIEMENS - CERBERUS



DEF - Toutes générations



AVISS



NUGELEC



FINSECUR



Nous disposons de salles de formation dans lesquelles figurent ces matériels (nouvelles et anciennes technologies) pour former en interne nos techniciens, mais aussi pour solutionner certaines pannes que peuvent rencontrer nos clients.



Youssef (Directeur technique maintenance)

“ J’ai débuté chez AMI2S en 2004. Ma passion pour les systèmes de sécurité électronique et incendie m’a permis d’évoluer en tant que directeur technique. ”

Lysiane (Assistante)

“ J’ai rejoint le service maintenance en 2012 et je suis en charge de la gestion administrative des clients sous contrat. ”



Chafik (Directeur administratif)

“ J’ai débuté chez AMI2S en 2007. Avec mon équipe, j’ai en charge le suivi de la facturation de l’ensemble des contrats de maintenance. ”

MAINTENANCE

Maintenir vos équipements de sécurité

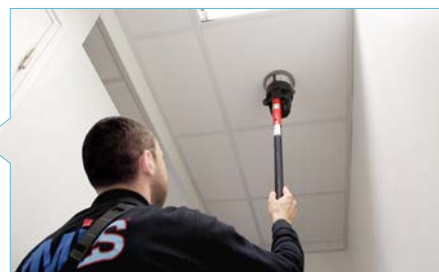


CHARGÉS DE CLIENTÈLE

Nos chargés de clientèle sont à votre écoute pour toute demande de chiffrage de contrat de maintenance suivant la norme liée à la prestation comme la **norme NF 561-933** pour les SSI.

MAINTENANCE PRÉVENTIVE ET CURATIVE

En fonction du type de contrat, AMI2S met à disposition des techniciens spécialisés.



FORMATION À L'EXPLOITATION DU SYSTÈME

Nous proposons des sessions de formation à l'exploitation de vos systèmes de sécurité.

HOTLINE TÉLÉPHONIQUE 7J/7 - 24H/24

Nous pouvons mettre à disposition une hotline téléphonique avec possibilité d'intervention sur site.



ASSISTANCE COMMISSION DE SÉCURITÉ

Nous pouvons vous assister lors du passage de vos commissions de sécurité.

SATISFACTION CLIENT

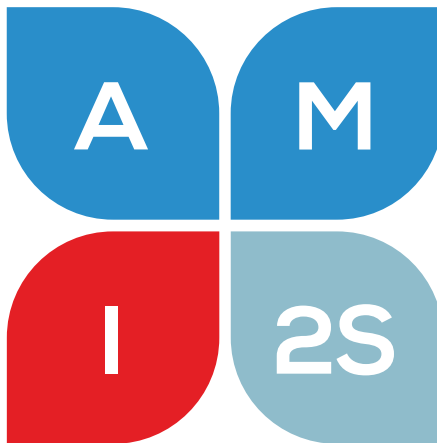
Objectif : Avis favorable de votre commission de sécurité.

SYSTÈMES DE SÉCURITÉ **INCENDIE (SSI)**

AMI2S propose à ses clients une gamme complète de Systèmes de Sécurité Incendie (SSI) adaptée à chaque type d'établissement.



Accompagnement dans le choix du système de sécurité incendie le mieux adapté à l'établissement avec une technologie de type adressable ou conventionnel.



Maitrise de la solution la mieux adaptée réglementairement, technologiquement et économiquement en prenant en considération la configuration de l'établissement.

Installation proposée en technologie ouverte avec fourniture des outils de programmation (option sur demande) pour une liberté du choix ultérieur ou maintenir.

Les **S**ystèmes de **S**écurité incendie à installer doivent faire l'objet d'un accord préalable auprès des autorités compétentes. Nous conseillons à nos clients de se faire accompagner par un **coordinateur SSI**.



Nasser (Directeur technique groupe)

“ J’ai débuté chez AMI2S en 1997. J’ai participé au développement de la société. J’accompagne la cellule chiffrage pour laquelle je mets à disposition mon expérience en **SSI** et en **désenfumage mécanique**. ”

Rémi (Bureau d'études)

“ Depuis 2011, je réalise les études et dossiers d'exécution dans le respect des cahiers des charges fonctionnels. ”



POURQUOI INSTALLER UN SSI ?

- » détecter tout type de feu générant des fumées claires, aérosols, fumées sombres, chaleur ou flamme
- » signaler et traiter très rapidement toute information de détection automatique ou manuelle
- » mettre en sécurité selon le cahier des charges du **bureau d'études** et les scénarios du **coordinateur SSI**
- » appliquer la technologie de détection **filaire ou radio** adaptée au risque (ponctuelle, linéaire, **aspiration**)



Installation SSI en réseau réalisée par AMI2S comportant **plus de 3000 points** de détection automatique ou manuelle

INSTALLATIONS DE **PLUS DE 10 ANS**

Dix ans après la date de fin de commercialisation d'un matériel de sécurité incendie, les constructeurs n'ont plus l'obligation de fournir des pièces détachées ni d'assurer ainsi la continuité de fonctionnement de votre système, ce qui peut avoir des conséquences graves quant à l'exploitation de votre établissement.

En partenariat avec les constructeurs, nous sommes en mesure de vous apporter des solutions de rénovation progressive ou de migration qui pourront répondre à vos besoins techniques et économiques.

“La liberté, c'est aussi de pouvoir choisir son mainteneur”

Choisir la marque du constructeur de son système de sécurité incendie est une étape primordiale à l'exploitation ultérieure de votre système de sécurité incendie.

Depuis 1997, AMI2S installe des systèmes de sécurité incendie à **technologie dite « ouverte »**.

Ces matériels à technologie dite « ouverte » peuvent être maintenus par la grande majorité des mainteneurs multimarque certifiés APSAD I7-F7.

Proposer ce type de matériel, c'est donner à l'exploitant la liberté totale dans le choix de son mainteneur.

INTERPHONIE DE SÉCURITÉ

En complément des systèmes de sécurité incendie, AMI2S propose des systèmes d'interphonie de sécurité destinés à centraliser et à localiser les appels d'urgence en provenance de terminaux de type "bris de glace" phonique.



UN SYSTÈME **D'INTERPHONIE** PERMET :

- » la centralisation des alarmes et des communications
- » le déclenchement d'alarme par bris de glace et combinés
- » l'écoute pour les parkings
- » la diffusion du signal d'évacuation d'urgence (NF S32-001)

Ces systèmes sont principalement installés dans les **IGH** (Immeubles de Grande Hauteur), dans les parkings, dans les ERP (Établissements Recevant du Public), sur les sites nucléaires, dans les aéroports etc.



Un système d'interphonie de sécurité est complètement indépendant d'un système de sécurité incendie.

Systèmes conformes à la norme de sécurité usager EN 60-950 et répondant à l'article GH50 sur la réglementation des immeubles de grande hauteur (IGH)



"Un design adapté à vos besoins"

Pupitre déporté
version platine

SONORISATION DE SÉCURITÉ (S.S.S)

Un système de sonorisation de sécurité est un ensemble électroacoustique destiné à communiquer des informations, des consignes de sécurité et des messages d'évacuation immédiate aux occupants d'un bâtiment ou d'un lieu ouvert au public.



Un **système de sonorisation de sécurité (S.S.S)** peut s'intégrer à un système plus général de détection et/ou de gestion d'alarme et d'alerte.

Il est défini par la norme NF EN 54-16, EN 54-24 et EN 54-4. Il est en général utilisé parallèlement ou en remplacement des avertissements sonores du système d'alarme incendie.

UN SYSTÈME **S.S.S** COMPORTE PRINCIPALEMENT :

- » un ensemble de haut-parleurs répartis dans les zones concernées par les consignes et messages d'évacuation
- » des microphones d'utilisation immédiate ou des messages de sécurité enregistrés
- » un système central de sonorisation comportant des amplificateurs, des unités d'alimentation et de matrice de commutation

*"Élégance
et efficacité"*

Haut parleur
à encastrer au plafond
avec dôme anti feu



Le fonctionnement de l'alarme générale doit être précédé automatiquement de l'arrêt de la sonorisation d'ambiance, de la mise en lumière normale de l'établissement et de la diffusion d'un **message préenregistré prescrivant en clair l'ordre d'évacuation.**



En tout état de cause, un tel système doit exister dans les établissements de 1ère catégorie.

GESTION DES ISSUES DE SECOURS

AMI2S propose un système d'unité de gestion centralisée répondant aux normes et permettant de contrôler les demandes de sortie par les issues de secours en s'assurant visuellement, ou par le biais d'une caméra vidéo, que la demande est justifiée.



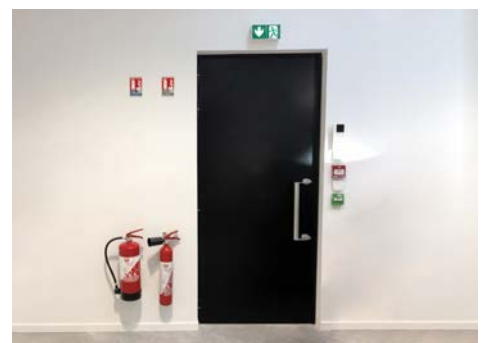
Ce système déverrouille les portes pour un **fonctionnement d'urgence** :

- » soit par un déclenchement local, entraînant le déverrouillage du Dispositif Actionné de Sécurité (DAS) après une temporisation de 8 secondes.
- » soit par la mise en sécurité automatique des issues de la zone concernée via le système d'évacuation général en amont.
- » soit par l'activation de la commande de mise en sécurité par zone depuis l'Unité de Gestion Centralisée des Issues de Secours (UGCIS).

D'autres systèmes simplifiés permettent la gestion d'une ou de plusieurs portes par le biais d'une **ventouse électromagnétique conforme à la norme NF S61-937** sur la porte avec la mise en place d'un déverrouillage local. Ce type de système peut être adapté dans les maisons de retraite par exemple afin d'éviter toute sortie non désirée de résidents.



Conformément aux articles CO45 et CO46 du règlement des ERP (Etablissement Recevant du Public), le verrouillage électrique des portes de secours est autorisé à condition que le dispositif de verrouillage soit conforme à la fiche XIV, Annexe A de la norme NF S61-937.



Les issues de secours verrouillées par des ventouses électromagnétiques peuvent être déverrouillées par le système de sécurité incendie.

SUPERVISION DE SÉCURITÉ

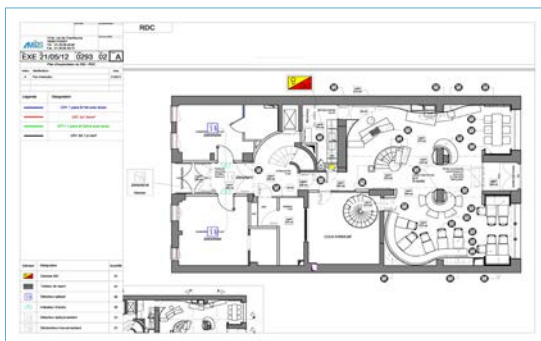
En complément d'un système de **sécurité incendie**, un **système de supervision** peut être un outil nécessaire à l'amélioration de la qualité des services rendus au sein d'un établissement. Nos logiciels de supervision permettent de **déceler au plus tôt**, voire de prévenir des défaillances.



Un système de supervision au sein de votre établissement permet :

- » de visualiser en temps réel et de centraliser, sur un écran de grande taille, les plans de l'établissement sur lesquels figure l'état de l'ensemble de l'activité des points de détection et d'asservissement
- » de réduire le temps de réaction pour constater un éventuel début de sinistre
- » d'avoir une vision globale centralisée de l'ensemble d'un site, y compris des différents dispositifs de sécurité (vidéo, contrôle d'accès...)
- » de définir différents niveaux d'accès et d'alerte, de **mettre EN ou HORS SERVICE** un point de détection

VISUALISEZ VOS **POINTS DE DÉTECTION (ZDA, ZDM...)** SUR ECRAN

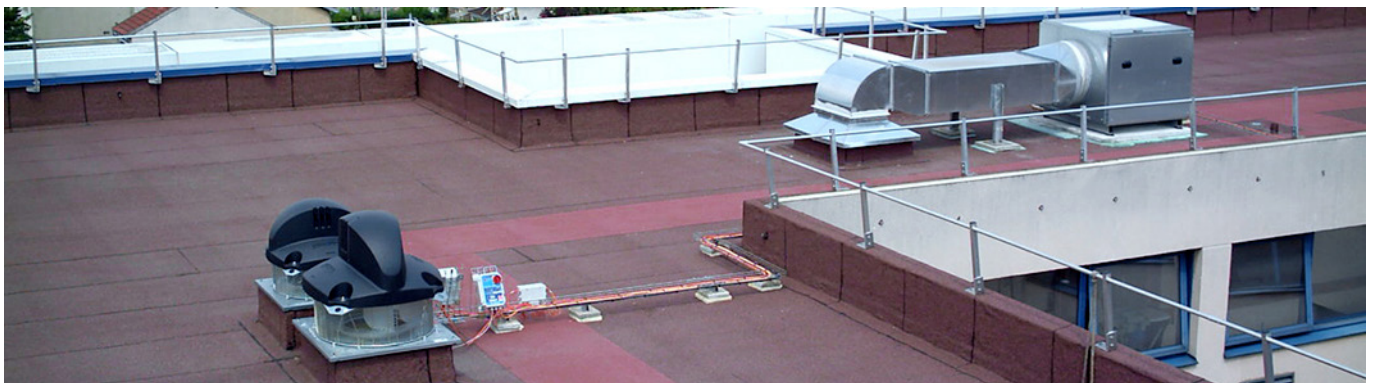


Plan d'implantation mural - local SSI



DÉSENFUMAGE MÉCANIQUE ET NATUREL

Pour certains types d'établissements, les systèmes de désenfumage sont obligatoires afin de préserver la sécurité des biens et des personnes. Ces dispositifs empêchent la propagation du feu et stoppent les fumées et les gaz de combustion.



Pour extraire les gaz et fumées, il est nécessaire d'installer des équipements constitués par des extractions et des amenées d'air, **mécaniques ou naturelles**, disposées de manière à assurer un balayage du volume à désenfumer.

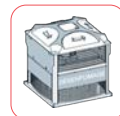
NOS PRESTATIONS EN DÉSENFUMAGE MÉCANIQUE (ZF*)



Création de conduits de désenfumage



Volets de désenfumage**



Extracteurs de désenfumage**



Coffrets de relaiage**



Un installateur de dispositifs de désenfumage mécanique doit être titulaire d'un **contrat d'assurance** mentionnant les activités suivantes :

- désenfumage mécanique
- conduits de désenfumage
- extraction mécanique



Volet et grille de désenfumage conformes à la norme NF S61-937
Crédit photo produits Aldes

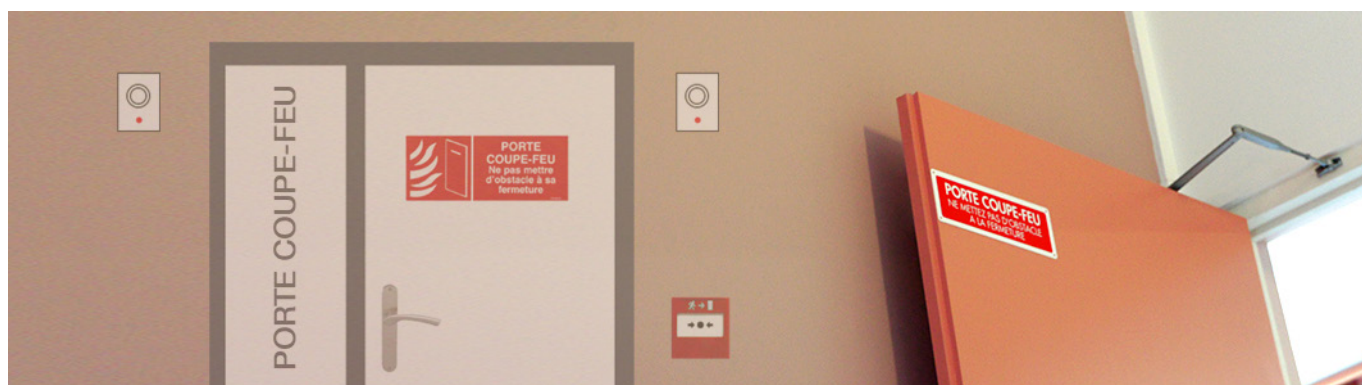
"Désenfumer, c'est éliminer d'un sinistre le plus dangereux de ses éléments."

* ZF = Zone de désenfumage

** Ces équipements sont raccordés au système de sécurité incendie (SSI)
Le matériel présenté sur cette page est de marque ALDES

PORTES ET CLAPETS COUPE-FEU

La mise en sécurité d'un Etablissement Recevant du Public (ERP) inclut le recouplement des circulations. L'installation de portes DAS** et clapets coupe-feu conformes à la norme NF S61-937 participe au compartimentage.



Le compartimentage du bâtiment a pour objectif d'éviter la propagation d'un incendie et de faciliter l'évacuation.

NOS PRESTATIONS POUR LE **COMPARTIMENTAGE (ZC*)**



Prise de cotes
sur site



Portes coupe-feu
DAS NF S61-937



Clapets
coupe-feu**



VTP*** avec
porte coupe-feu



Clapet coupe-feu
conforme à la norme NF S61-937
Crédit photo produit Aldes

La norme NF S61-937 décrit les règles générales applicables aux Dispositifs Actionnés de Sécurité à relier au système de sécurité incendie (SSI) permettant d'assurer les fonctions de compartimentage, de désenfumage ou d'évacuation.



"Nous pouvons adapter nos portes DAS à votre établissement (dimensions, couleurs, finitions...)"

* ZC = Zone de compartimentage
** DAS : Dispositif Actionné de Sécurité
*** VTP : Volume Techniquement Protégé
Le matériel présenté sur cette page est de marque ALDES

DÉTECTION ET EXTINCTION AUTOMATIQUE

Les systèmes de détection et d'extinction automatique utilisent des agents extincteurs respectant l'environnement et agissant par l'abaissement de la teneur en oxygène de l'air. Les gaz (inhibiteurs ou inertes) ne sont pas nocifs pour l'homme et sont sans effet sur l'environnement.



Un système de détection et d'extinction automatique est généralement installé dans les salles informatiques, les locaux comportant des risques électriques, les salles d'archives, les musées, les parkings VL électriques...

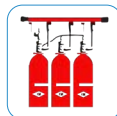
UN SYSTÈME **D'EXTINCTION AUTOMATIQUE** COMPORTE



Tableau de détection et d'extinction



Détection Ambient Faux-plancher / faux-plafond



Bouteilles contenant l'agent extincteur



Panneau entrée interdite et évacuation



Déclencheurs manuels et diffuseurs sonores



Un système d'extinction automatique peut être à gaz, à eau, à brouillard d'eau, à mousse ou à poudre.

L'efficacité d'une installation d'extinction automatique par gaz est conditionnée par le niveau d'étanchéité du ou des locaux, objets de l'installation. La méthode de test au ventilateur est le "VENTITEST"





+ 20 ANS D'EXPÉRIENCE
INSTALLATION ET MAINTENANCE
DE SYSTÈMES DE SÉCURITÉ INCENDIE (SSI)

ENTREPRISE CERTIFIÉE
APSAD I7-F7
ISO 9001

**RESPECT SOCIÉTAL
ET ENVIRONNEMENTAL**
ISO 14001 - RECYLUM
PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES

**INSTALLATION À
TECHNOLOGIE OUVERTE**
pour le libre choix du mainteneur

INSTALLATION DES D.A.S
*Portes coupe-feu, volets de
désenfumage, extracteurs...*

DÉTECTEURS IONIQUES
*Démantèlement DFCI
LABEL QUALDION*

**MAINTENANCE
MULTIMARQUE**
*Préventive, corrective
avec solution de migration*

HOTLINE TÉLÉPHONIQUE
*Avec intervention sur site
7j/7 - 24h/24*

ASSISTANCE
*Commission de sécurité
Devoir de conseil
Formation à l'exploitation des SSI*



« L'ADN d'un SSI »



Arnaud (Directeur d'exploitation)

“ J'ai débuté chez AMI2S en 2002. J'ai en charge la direction d'exploitation qui consiste, en étroite collaboration avec la direction générale, à animer l'ensemble des activités et processus de l'entreprise. ”

VIDÉO SURVEILLANCE

La vidéo surveillance permet de visualiser, gérer et prévenir contre le vandalisme, les cambriolages et les agressions. Les dispositifs de surveillance peuvent être raccordés sur un hyperviseur.



La vidéo surveillance permet de :

- » surveiller les zones sensibles d'un établissement
- » contrôler les flux entrant et sortant
- » sécuriser les accès et les biens
- » détecter un incendie par caméra thermique
- » établir une levée de doute rapidement
- » contrôler et analyser les informations enregistrées

Principales applications :

- » IGH (Immeubles de Grande Hauteur)
- » parkings
- » ERP (Établissements Recevant du Public)
- » sites nucléaires
- » aéroports ...

L'installation d'un système de vidéo surveillance :



dans un lieu non ouvert au public : n'est soumise à aucune déclaration auprès de la CNIL*.

dans un lieu ouvert au public : est soumise à une déclaration auprès de la CNIL* ainsi qu'à une demande d'autorisation à effectuer auprès de la préfecture.



Nous proposons tous types de caméras

CONTRÔLE D'ACCÈS

Un système de contrôle d'accès a pour but d'organiser le flux de personnes au sein d'un établissement et de gérer l'accessibilité aux locaux de façon sécurisée.



L'accès à des espaces sensibles peut être restreint à des utilisateurs identifiés, selon des plages horaires prédéfinies, avec un enregistrement de tous les déplacements dans un historique.

UN **SYSTÈME DE CONTRÔLE D'ACCÈS** COMPORTE



Lecteur de badge



Biométrie



Portier audio/vidéo



Clavier à code



*Les issues de secours verrouillées par des ventouses électromagnétiques peuvent être déverrouillées par le système de **sécurité incendie**.*

Votre système de contrôle d'accès doit être évolutif. Vérifiez que celui-ci puisse accepter l'ajout d'unités supplémentaires.

Certains systèmes sont limités et n'offrent pas de possibilités d'évolution.



SYSTÈME ANTI-INTRUSION

Un système anti-intrusion permet de détecter et de signaler une intrusion par un procédé visuel ou sonore. Couplé à un système vidéo et/ou à un service de télésurveillance, il permet d'établir une levée de doute et d'alerter les services d'ordre ou de sécurité.



L'installation peut être réalisée par réseau filaire ou hertzien et être couplée à un transmetteur téléphonique

Un système anti-intrusion efficace requiert :

- » une bonne analyse du risque par l'installateur
- » une conception permettant une détection efficace adaptée à la configuration propre au site
- » une installation respectueuse des règles de l'art et des normes en vigueur

UN SYSTÈME **ANTI-INTRUSION** COMPORTE PRINCIPALEMENT



Centrale d'alarme



Clavier



Détecteur de présence



Sirène



En France, il se produit une intrusion toutes les 90 secondes.

95% des intrus fuient en cas d'alarme

45% des intrusions concernent les entreprises

80% des intrusions sont réalisées de jour

20% des intrusions sont réalisées de nuit

Les matériels certifiés NF A2P représentent un haut degré de sécurité.



ÉCLAIRAGE DE SÉCURITÉ

Un éclairage de sécurité est obligatoire à l'intérieur de tous les établissements recevant du public (ERP) ou des travailleurs (ERT). Lorsque l'éclairage normal est défaillant, il permet aux occupants une évacuation sûre du bâtiment grâce à leur éclairage sur batterie.



Différents types d'éclairage de sécurité :

- » l'éclairage **normal** qui permet d'assurer l'exploitation du bâtiment en présence du réseau d'alimentation électrique
- » l'éclairage de **remplacement** qui permet de poursuivre l'exploitation en cas de défaillance de la source normale d'alimentation

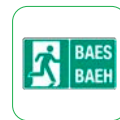
UN ÉCLAIRAGE DE SÉCURITÉ PEUT COMPORTER



BAES*



BAEH*



BAES / BAEH



Télécommande**



Le type d'éclairage est déterminé en fonction du type d'établissement et de la réglementation

Le BAES + BAEH a l'avantage de réunir les deux fonctions de BAES (*Bloc Autonome d'Éclairage de Sécurité) et de BAEH (**Bloc Autonome d'Éclairage d'Habitation).

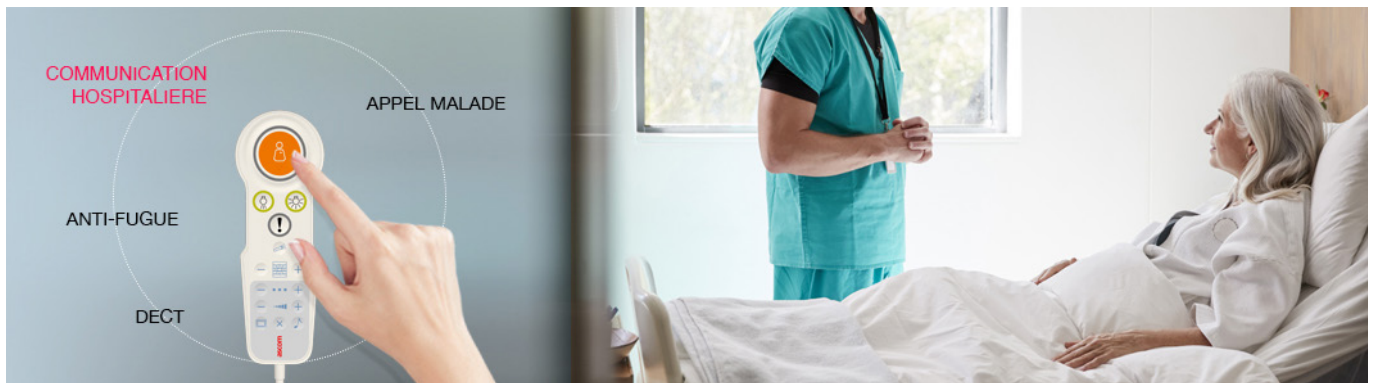
Il doit être utilisé dans tous les locaux à sommeil : hôtels, centres d'hébergement etc.



** Pour les BAES / BAEH, la télécommande peut être asservie par le système de sécurité incendie

APPEL MALADE / APPEL INFIRMIÈRE

L'appel malade, ou appel infirmière, est un système mis en place dans le milieu hospitalier ou dans les établissements de santé dont le principe consiste à actionner une poire ou une tirette pour avertir le personnel médical d'un éventuel problème chez le patient.



Un système appel malade permet :

- » de pouvoir alerter rapidement le personnel médical en cas d'urgence et de se sentir rassuré
- » de conserver une meilleure mobilité du personnel médical tout en assurant la sécurité des autres patients
- » de transmettre les appels sur les téléphones sans fil (DECT) pour optimiser les déplacements
- » de lier le système anti-fugue à l'appel malade pour prévenir des sorties imprévues de patients ou résidents

UN SYSTÈME **APPEL MALADE** COMPORTE PRINCIPALEMENT



Console de communication



Manipulateur patient



Médaillon patient et personnel médical



Hublot de couloir



Les dispositifs d'appel malade ne donnent pas uniquement l'alerte. Ils peuvent également analyser les statistiques du service :

- » nombre, nature et fréquence des appels
- » analyse de la qualité de service
- » historique des événements



LA SÛRETÉ EST COMPLÉMENTAIRE À VOTRE SYSTÈME DE SÉCURITÉ INCENDIE

Les évolutions réglementaires et techniques exigent parfois de faire communiquer différents types de systèmes. La société AMI2S a su s'adapter en proposant à ses clients des matériels et du personnel formé à leur mise en œuvre.

1 PRESTATAIRE UNIQUE POUR TOUS VOS SYSTÈMES DE SÉCURITÉ



SÛRETÉ ET
SIGNALISATION

 AMI2S
Sicopro Groupe

SYSTÈMES
DE SÉCURITÉ
INCENDIE

INSTALLATION ET MAINTENANCE DANS TOUS TYPES D'ÉTABLISSEMENTS



Hôpitaux, Cliniques



Maisons de retraite



Hôtels et Palaces



Centres commerciaux



Industries, usines



IGH, immeubles de bureaux



Parcs de stationnement



Administrations, public



Ecoles, Universités



Grands sites parisiens



Grands groupes



Organismes financiers

“ ILS NOUS ONT ACCORDÉ LEUR **CONFIANCE** ”

BNP PARIBAS
REAL ESTATE



ORPEA

SHANGRI-LA
HOTELS and RESORTS

INDIGO



H
Holiday Inn
UN HÔTEL IHG®

Veepee



B
BARRIÈRE



GIVENCHY

institut
Curie



GH
DIACONESSES
CROIX S' SIMON

RIVP

UNIVERSITÉ PARIS 13

Carrefour

FONCIA

Jean Paul
GAULTIER



DECATHLON

TRUFFAUT



FAREVA



SCANNEZ LES QR CODES
POUR UN ACCÈS DIRECT SUR VOTRE MOBILE



SITE INTERNET



CHAÎNE YOUTUBE 



BROCHURE PDF

Contactez nous

01 30 06 29 90

contact@ami2s.fr



www.ami2s.fr

La sécurité bien maîtrisée®

une société du groupe
Sécopro

INSTALLATEUR, MAINTENEUR ET INTÉGRATEUR
DE SOLUTIONS DE SÉCURITÉ ÉLECTRONIQUES ET **INCENDIE**



Une société du groupe

Sécopro

www.ami2s.fr 

SAS AMI2S
12 ter rue de Chambourcy 78300 POISSY
Tél : 01.30.06.29.90
RCS Versailles B 412 157 166
SIRET 41215716600031
Capital social 550.000 €